



EN BREF :

- Situation générale : davantage de maladies à la suite du temps humide et pluvieux.
- Vers-gris : des dommages ont encore été observés.
- Carotte : encore quelques captures de charançons.
- Céleri : punaise à surveiller malgré les populations plutôt faibles; bactérie d'une autre espèce identifiée.
- Laitue : situation stable ou légère augmentation des populations d'insectes; tache bactérienne en progression; présence de mildiou en Montérégie; cas de nécrose marginale dans la romaine suite à l'excès d'humidité.
- Oignon : augmentation lente de la population de thrips; période de ponte de la mouche terminée; brûlure de la feuille (*Botrytis*) en progression; plusieurs champs d'oignon jaune affectés par la pourriture bactérienne.
- Poireau et ail : stratégie d'intervention contre la deuxième génération de la teigne.

SITUATION GÉNÉRALE

On a encore reçu de bonnes quantités de pluie durant la dernière semaine (26 au 2 juillet), surtout samedi et dimanche dernier avec en prime, dimanche en soirée, de forts orages et de la grêle dans la région de Lanaudière. C'est globalement la Montérégie-Ouest qui semble avoir reçu le moins de précipitations mais avec encore cette semaine d'énormes variations selon les localités (entre 8 et 80 mm). Les températures se sont maintenues autour des normales saisonnières dans les régions du sud-ouest, mais ont été plus fraîches dans l'est (moins de 20 °C) du 27 au 29 juin.

L'influence du temps humide des dernières semaines commence à se faire sentir au niveau des maladies, surtout pour les maladies bactériennes. Cependant, si le régime de temps plus sec que l'on connaît présentement se poursuit, la situation devrait aller en s'améliorant. Globalement, les populations d'insectes demeurent encore assez faibles pour le moment.

VERS-GRIS

Continuez de bien surveiller vos champs. Des dommages ont été rapportés dans plusieurs champs de cultures diverses en Montérégie-Ouest et dans quelques champs des régions autour de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Intervenez si vous avez observé des dommages significatifs. Si possible, ne traitez que les zones affectées. Pour plus de détails concernant la répression des vers-gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf>).

CAROTTE

Charançon

Le nombre de captures est à la baisse mais, chez les producteurs où l'insecte n'est pas dépisté, on doit encore intervenir. Respectez les stades d'application recommandés pour les traitements :

- Le premier : lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3^e feuille n'atteigne son plein développement.
- Le second : 10 à 14 jours plus tard (stade 4 à 5 feuilles).

Pour plus de détails, consultez le bulletin d'information permanent **No 01** du 4 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf>).

CÉLERI

Punaise terne

Les populations demeurent faibles. Continuez quand même de bien surveiller vos champs. Estimez la population présente et évaluez l'intensité des dommages. Dans la mesure du possible, respectez les seuils d'intervention suggérés :

- Plants de moins de 10 cm : 1 punaise par plant.
- Plants de 10 à 45 cm : 1 punaise par 5 plants.
- Plants de plus de 45 cm : 1 punaise par 10 plants.

Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Tache bactérienne

Finalement, les taches observées dans un champ de céleri la semaine dernière en Montérégie-Ouest n'étaient pas causées par *Pseudomonas syringae* pv. *Apii*, mais plutôt par une autre bactérie du même genre, *P. viridiflava*. Cette bactérie n'est pas rapportée pour causer des dommages chez le céleri; par contre, elle affecterait le panais, une plante de la même famille que le céleri (ombellifères), avec des symptômes semblables à ceux observés (source : Denis Morais, Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ). L'application d'un fongicide à base de cuivre préconisée contre *P. syringae* devrait aussi être efficace contre *P. viridiflava*.

Continuez de bien surveillez vos champs, puisque les conditions des dernières semaines ont été très favorables au développement des maladies bactériennes. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 08** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn08.pdf>) du 26 juin 2008.

LAITUE

Insectes

La situation n'a pas évoluée de manière significative en Montérégie concernant le puceron *Nasonovia* et la punaise terne. Même si, globalement, ces insectes sont peu présents, des interventions sont requises dans



certains champs. On observe un peu plus de pucerons dans l'est (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), mais les populations demeurent très faibles. Pour un résumé des stratégies d'intervention, consultez l'avertissement **No 07** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn08.pdf>) du 19 juin 2008.

Tache bactérienne

La maladie a progressé en Montérégie et on l'observe maintenant sur davantage de fermes. L'importance des symptômes varie cependant beaucoup d'un champ à l'autre. Les producteurs aux prises avec cette maladie bactérienne doivent adopter les mesures préventives suivantes :

- Éviter de circuler dans les champs (machinerie ou main-d'œuvre) lorsque le feuillage est mouillé.
- Toujours commencer les traitements de pesticides dans les champs sains et terminer par les champs où la maladie est présente.
- Récolter le plus tôt possible les champs affectés pour éviter que les taches ne se développent sur les feuilles récoltables.
- Éviter de revenir en laitue dans les champs affectés, puisque la bactérie survit sur les débris de culture tant qu'ils ne sont pas entièrement décomposés.

Pour obtenir plus de détails concernant la tache bactérienne, consultez l'avertissement **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn07.pdf>) du 8 juin 2007.

Mildiou

Des symptômes de mildiou ont été observés sur au moins deux fermes en Montérégie-Ouest. Seules les feuilles du bas des laitues sont affectées, mais les producteurs concernés doivent être très vigilants afin d'éviter que les taches se retrouvent sur les parties commercialisables des légumes. Les champs affectés de même que les champs voisins, doivent être traités avec des fongicides afin d'empêcher la propagation de la maladie. La stratégie d'intervention recommandée contre cette maladie est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Nécrose marginale (carence en calcium)

Malgré les conditions humides, des symptômes reliés à la nécrose marginale se sont développés dans certains champs de laitue romaine en Montérégie. La nécrose est apparue sur le rebord des feuilles en croissance situées à l'intérieur du feuillage. Dans certains cas, la moisissure grise a envahi les tissus affectés.

Généralement, la nécrose marginale se développe lorsque des conditions de transpiration excessive surviennent (conditions chaudes et sèches) ou que la plante manque d'eau (sol sec). Le calcium, qui a la propriété de circuler avec l'eau dans la plante, se rend aux vieilles feuilles, mais il n'en reste pas assez pour les jeunes feuilles. À l'inverse, dans ce cas-ci, les feuilles en croissance ont manqué de calcium à cause de l'humidité excessive de l'air, qui a fait en sorte que les jeunes feuilles n'ont pas été en mesure de transpirer suffisamment.

Continuez d'intervenir régulièrement avec des applications foliaires de calcium en ciblant le plus possible les périodes de croissance les plus actives. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) du 2 juin 2005.



OIGNON

Thrips de l'oignon

Le nombre de thrips observé dans les champs augmente lentement (Montérégie et Lanaudière). Même s'il est encore trop tôt pour traiter, il est important que, dès maintenant, vous identifiez les champs où l'insecte est présent, puisque si les conditions deviennent chaudes et sèches, les populations pourraient augmenter rapidement. Cet insecte peut aussi migrer à partir des champs de foin et de céréales mures. Examinez attentivement les espaces entre les nouvelles feuilles pour déceler la présence des thrips. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 06](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

Mouche de l'oignon

On a enfin atteint le creux entre les périodes de ponte pour la mouche de l'oignon. Il n'est plus nécessaire d'intervenir contre les adultes pour le moment. Vous serez avisé lorsque la seconde période d'émergence des adultes débutera.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

On observe de plus en plus de taches dans les champs en Montérégie. Dans l'oignon jaune, continuez d'intervenir à chaque semaine pour maintenir la protection fongicide sur le feuillage.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement [No 06](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf) du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Pourriture bactérienne

Des symptômes de pourriture bactérienne sont apparus dans plusieurs champs d'oignon jaune en Montérégie. Sur les oignons transplantés (stade 9 à 10 feuilles), une des feuilles d'âge intermédiaire est flétrie et présente une texture visqueuse, ce qui est typique de la maladie. Sur les oignons semés (stade 4 à 6 feuilles), ce sont surtout les vieilles feuilles qui sont affectées. Dans certains cas, il semble que les taches causées par les herbicides aient servi de porte d'entrée pour la bactérie. Les conditions chaudes et humides de la semaine dernière ont été très favorables aux bactéries.

Afin de prévenir la propagation de la pourriture bactérienne, on recommande généralement d'utiliser un fongicide à base de cuivre (Copper Spray/oxychlorure de cuivre). Certaines recherches indiquent toutefois que ce traitement serait peu efficace. Le retour à des conditions sèches est de loin ce qui semble le plus efficace pour stopper la progression de cette maladie. Pour plus de détails concernant l'identification et la lutte contre cette maladie, consultez l'avertissement [No 07](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf) du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

La période de ponte de la seconde génération est bien amorcée sur les sites les plus chauds (Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, sud de Lanaudière) tandis qu'elle débute à peine dans les régions les plus froides (Capitale-Nationale).



Stratégie d'intervention proposée

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs (plus de 5 % de plants porteurs de dommages) lors de la génération précédente.
- Appliquez l'insecticide environ 12 jours après la date où vous aurez capturé le plus grand nombre de papillons dans vos pièges (pic d'activité des papillons). Pour les fermes où il n'y a pas de piégeage, des dates approximatives de traitement vous seront transmises la semaine prochaine.
- Utilisez beaucoup d'eau (jusqu'à 1000 litres à l'hectare) de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencer à s'enfoncer dans le feuillage.

Aucun insecticide n'est encore homologué spécifiquement pour lutter contre la teigne au Canada. Cependant, dans le poireau, les deux insecticides destinés à réprimer le thrips de l'oignon, le MATADOR 120 EC (lambda-cyhalothrine) et le MALATHION (diverses formulations commerciales), sont également efficaces contre la teigne.

Pour plus de détails concernant la répression de la teigne du poireau, consultez la stratégie d'intervention présentée dans le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Lorsqu'il y a des références à des communiqués ou à d'autres sources d'information des années antérieures, veuillez vous assurer que les pesticides mentionnés sont toujours homologués.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

MARIO LEBLANC, agronome

Avertisseur - terre noire

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ

118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959

Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – carotte, céleri, laitue... – 3 juillet 2008**



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 09 – 2008, page 5